

Présentation du programme d'études

Histoire du Québec et du Canada

Formation générale des adultes

Marie-Hélène Girouard

Responsable des programmes d'études de l'univers social
Direction de l'éducation des adultes et de la formation continue
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Janvier 2019

Objectifs de l'atelier

- Se donner une compréhension commune des fondements du programme d'études *Histoire du Québec et du Canada*
- Se familiariser avec les compétences disciplinaires et le contenu de formation
- Se donner les clés de lecture essentielles à une analyse plus approfondie

Détails de la rencontre

Mot de bienvenue et présentation

1. L'histoire à l'école
2. Les visées du programme d'études *Histoire du Québec et du Canada*
3. Les compétences disciplinaires
4. Le contenu disciplinaire
5. L'évaluation des apprentissages

Échéancier de réalisation, questions et échange

1. L'histoire à l'école

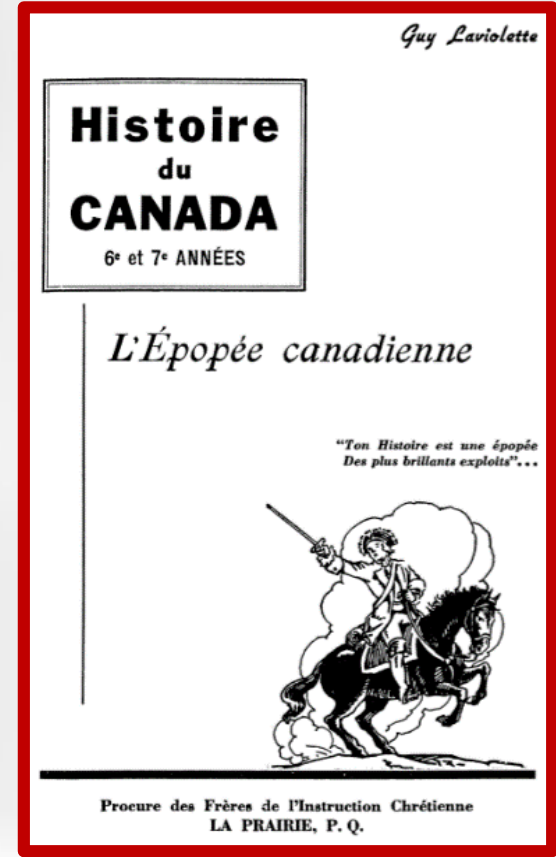
L'histoire est enseignée à l'école dès le milieu du 17^e siècle.

Ce qui distingue les époques est l'interprétation qui est faite du passé, la perspective dans laquelle il est étudié et ce qui est privilégié pour son étude.

1. L'histoire à l'école (*Suite*)

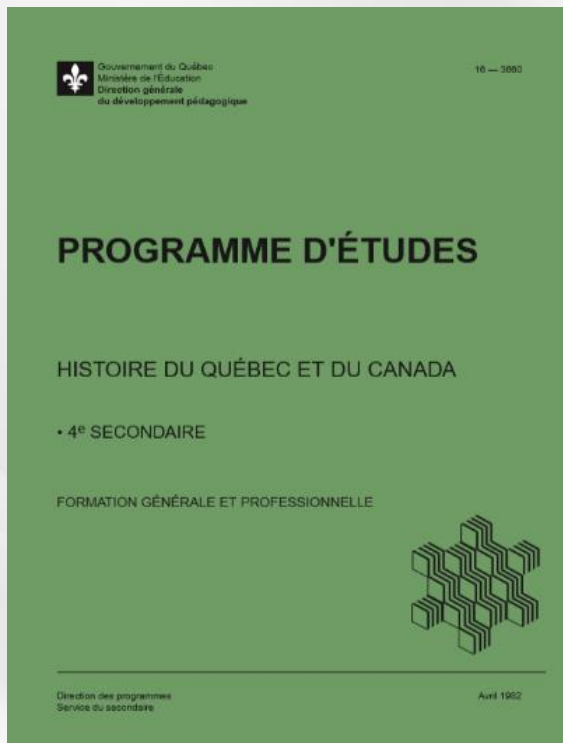
L'histoire racontée à nos **grands-parents** (ou à nos parents) :

- est celle de la patrie canadienne-française;
- est une histoire faite d'hommes et de quelques femmes;
- place les acteurs de l'Église catholique au premier plan.



Lavolette, G. (1954). *Histoire du Canada 6^e et 7^e années*. Ottawa : Les Frères de l'Instruction Chrétienne.

1. L'histoire à l'école (*Suite*)



L'histoire qui **nous** a été racontée :

- est l'histoire des deux peuples fondateurs;
- est une histoire qui se veut plus objective;
- compartimentait le contenu historique, laissant peu de place à la continuité et au changement.

Ministère de l'éducation (1982). *Histoire du Québec et du Canada 4^e secondaire. Formation générale et professionnelle.* Québec : Gouvernement du Québec.

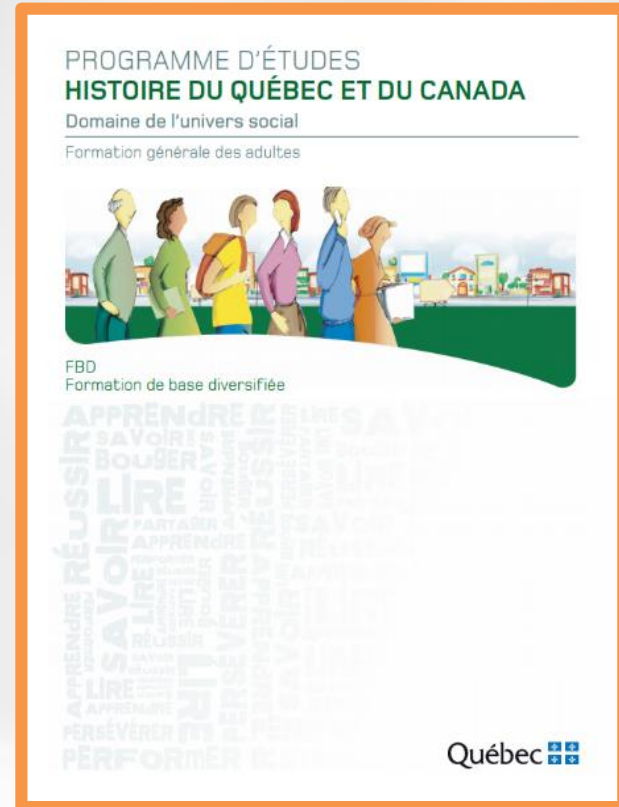
1. L'histoire à l'école (*Suite*)



Ministère de l'Éducation, du Loisirs et du Sport
(2008). *Histoire et éducation à la citoyenneté*.
Québec : Gouvernement du Québec

L'histoire qu'ont étudiée nos **enfants** :

- fait la part belle à la méthode historique;
- est une histoire engagée tout autant que critique;
- vise la formation de citoyens éclairés, capables de mettre l'étude du passé au service de la compréhension du présent.



1. L'histoire à l'école (*Suite*)

Le programme d'études *Histoire du Québec et du Canada* :

- repose sur une structure chronologique;
- est un programme d'histoire nationale qui favorise l'arrimage de l'histoire politique et de l'histoire sociale;
- s'inscrit dans le contexte canadien, nord-américain et mondial;
- intègre à la trame l'ensemble des groupes qui composent la société québécoise;
- transpose les principes élémentaires hérités de la science historique et de la recherche en histoire et en didactique de l'histoire;
- privilégie une approche par compétences qui nécessite et favorise l'acquisition de connaissances;
- réaffirme la contribution de l'étude de l'histoire à l'éducation à la citoyenneté.

2. Les visées du programme d'études *Histoire du Québec et du Canada*

Une « **visée** » est une **intention**, un but pour la mise en œuvre d'un programme d'études. Elle :

- est établie en fonction des attentes sociales et institutionnelles;
- est sous-jacente à l'ensemble des choix faits au cours de l'élaboration du programme d'études;
- s'actualise dans le contenu de formation, mais le transcende;
- ne fait pas l'objet d'une évaluation systématique en classe.

2. Les visées du programme d'études *Histoire du Québec et du Canada (Suite)*

Le programme d'études *Histoire du Québec et du Canada* vise à :

1. amener l'adulte à acquérir des connaissances sur l'histoire du Québec et du Canada;
2. amener l'adulte à développer les habiletés intellectuelles liées à l'étude de l'histoire;
3. amener l'adulte à développer les aptitudes critiques et délibératives favorables à la participation sociale.

3. Les compétences disciplinaires

Le concept de compétence :

« Savoir-agir fondé sur la mobilisation et l'utilisation efficaces d'un ensemble de ressources »

Programme de formation de base diversifiée, 2015, p. 6. En ligne, http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/educ_adulte_action_comm/FBD_Introduction-generale-aux-programmes-detudes_fr.pdf, consulté le 12 décembre 2018.

3. Les compétences disciplinaires (*Suite*)

L'écriture d'une compétence

Les compétences disciplinaires sont le fruit d'une construction théorique et d'une validation pratique :

- Elles sont pensées et formulées à des fins de formation.
- Leur élaboration repose sur la prise en compte des pratiques sociales de référence. Deux questions fondamentales guident leur écriture :
 - Pourquoi étudie-t-on l'histoire?
 - Comment utilise-t-on l'histoire?
- Une compétence s'exerce en situation et son niveau de développement est inféré de sa mise en œuvre :
 - **Élaborer une compétence nécessite la prise en compte des finalités de son exercice.**

3. Les compétences disciplinaires (*Suite*)



**Comment le
détective conduit-il
son enquête?**

**Le mot « histoire » vient du mot grec
« HISTORIA », qui signifie « enquête ».**

3. Les compétences disciplinaires (*Suite*)

Compétence 1 – *Caractériser une période de l'histoire du Québec et du Canada*

Pourquoi caractériser?

- Les synthèses historiques sont essentiellement constituées de descriptions.
- L'importance d'établir un cadre, de dresser un portrait de la période avant de chercher à expliquer le passé est fréquemment affirmée dans les écrits portant sur la science historique.
- L'analyse des copies d'adultes montre que ces derniers, en complément au travail d'interprétation, se tournent naturellement vers la description.

3. Les compétences disciplinaires (*Suite*)

Compétence 1 – *Caractériser une période de l'histoire du Québec et du Canada*

Que signifie *caractériser*?

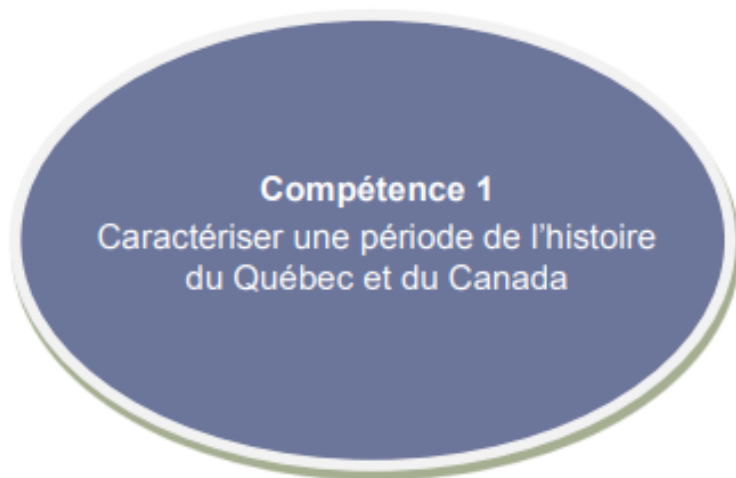
- La caractérisation a trait à la découverte du passé.
- Caractériser, c'est établir, à partir de sources, le comment : qui, quoi, quand, où, dans quelle succession.
 - C'est déterminer les éléments distinctifs, les lier et les décrire.
- Caractériser consiste en une reconfiguration du passé, du récit par l'adulte.
- L'ensemble des aspects de société (culturel, économique, politique, social et territorial) est matière à caractérisation.
- La caractérisation peut porter sur une partie ou sur l'ensemble de la période.
- Les tâches qui permettent d'inférer le niveau de développement de la compétence *Caractériser* peuvent être variées : faire un schéma ou un tableau, écrire un texte, faire une ligne du temps descriptive ou une périodisation, etc.

Établir des faits historiques

Retracer des événements • Considérer les aspects de société • Identifier des acteurs historiques et des témoins • Relever des actions et des paroles

Établir la chronologie

Référencer à des repères de temps • Établir la succession des événements



Comment les
choses
étaient-elles?

Considérer des éléments géographiques

Déterminer les limites du territoire
• Relever des éléments naturels du territoire
• Relever des traces de l'occupation du territoire

3. Les compétences disciplinaires (*Suite*)

Compétence 1 – *Caractériser une période de l'histoire du Québec et du Canada*

Que caractérise l'adulte en formation?

L'objet d'étude de la compétence *Caractériser* est une période de l'histoire du Québec et du Canada.

- Les périodes ne comportent pas de titre, si ce n'est les dates de début et de fin, puisque le travail de caractérisation ne comporte pas d'angle d'étude.
- La périodisation retenue dans le programme d'études :
 - est construite;
 - est circonscrite à des tournants;
 - vise à faciliter la compréhension de l'histoire du Québec et du Canada par les adultes.
- L'événement qui clôt la période est le point de départ pour l'étude de la période suivante.
 - Les lignes du temps indiquent ce point de départ.

3. Les compétences disciplinaires (*Suite*)

Les périodes de l'histoire du Québec et du Canada, objet d'étude de la compétence *Caractériser*

Cours	Période
<i>Histoire du Québec et du Canada, des origines à 1760</i> HIG-4101-2	Des origines à 1608
	1608-1760
<i>Histoire du Québec et du Canada, de 1760 à 1840</i> HIG-4102-2	1760-1791
	1791-1840
<i>Histoire du Québec et du Canada, de 1840 à 1945</i> HIS-4103-2	1840-1896
	1896-1945
<i>Histoire du Québec et du Canada, de 1945 à nos jours</i> HIS-4104-2	1945-1980
	De 1980 à nos jours

3. Les compétences disciplinaires (*Suite*)

Exemples de caractérisation

1. Les sociétés autochtones présentes sur le territoire québécois actuel au 16^e siècle.
2. Les alliances politiques et économiques entre Premières Nations et Européens dans le premier tiers du 17^e siècle.
3. Les emprunts faits aux Premières Nations par les colons de la vallée du Saint-Laurent sous le régime français.
4. Le fonctionnement du commerce des fourrures dans la colonie avant 1663.
5. L'organisation de la ville de Trois-Rivières à la fin de la période de gouvernance de Montmagny.
6. La guerre de la Conquête.

3. Les compétences disciplinaires (*Suite*)

Compétence 2 – *Interpréter une réalité sociale*

Pourquoi interpréter?

- L'importance que revêtent la mise en œuvre de la méthode historique et la dissertation critique est fréquemment affirmée dans les écrits portant sur la science historique.
- Le travail d'interprétation s'inscrit dans la continuité du travail de caractérisation.

3. Les compétences disciplinaires (*Suite*)

Compétence 2 – *Interpréter une réalité sociale*

Que signifie interpréter?

- L'interprétation a trait à l'analyse critique du passé.
- Interpréter, c'est établir, à partir de sources, le pourquoi des choses :
 - donner un sens à une réalité sociale et l'expliquer.
- L'interprétation commande le recours à une méthode d'analyse critique, la méthode historique, dont les composantes de la compétence énoncent les principes élémentaires.
- Les tâches qui permettent d'inférer le développement de la compétence *Interpréter* peuvent être variées : faire un schéma, écrire un texte, participer à une discussion, etc.

Cerner l'objet d'interprétation

Préciser des éléments du contexte

- Considérer les aspects de société
- Formuler des explications provisoires

Analyser une réalité sociale

Établir des changements et des continuités

- Déterminer des causes et des conséquences



Assurer la validité de son interprétation

Discerner des intentions, des valeurs et des croyances • Considérer différentes autres interprétations

Pourquoi les
choses
étaient-elles
ainsi?

3. Les compétences disciplinaires (*Suite*)

Compétence 2 – *Interpréter une réalité sociale*

Qu'interprète l'adulte en formation?

L'objet d'étude de la compétence *Interpréter* est une réalité sociale, « action humaine dans un contexte sociohistorique donné » (p. 23).

- Une réalité sociale est située dans le temps : une réalité sociale a été retenue pour chaque période du programme d'études.
 - La réalité sociale retenue revêt un caractère englobant.
 - Son choix repose sur l'importance des transformations qu'elle évoque au regard du parcours de la société québécoise.
 - Son interprétation vise à faciliter l'analyse critique du passé par les adultes.

3. Les compétences disciplinaires (*Suite*)

Compétence 2 – *Interpréter une réalité sociale*

- La formulation d'une réalité sociale :
 - est une construction;
 - suggère une problématisation;
 - est ouverte et permet différents traitements.
- L'ensemble des aspects de société est matière à interprétation (culturel, économique, politique, social et territorial).
- L'interprétation peut porter sur des considérations générales ou particulières de la réalité sociale.

3. Les compétences disciplinaires (*Suite*)

Les réalités sociales, objet d'étude de la compétence *Interpréter*

Cours	Période	Réalité sociale
<i>Histoire du Québec et du Canada, des origines à 1760</i> HIG-4101-2	Des origines à 1608	L'expérience des Autochtones et le projet de colonie
	1608-1760	L'évolution de la société coloniale sous l'autorité de la métropole française
<i>Histoire du Québec et du Canada, de 1760 à 1840</i> HIG-4102-2	1760-1791	La Conquête et le changement d'empire
	1791-1840	Les revendications et les luttes nationales
<i>Histoire du Québec et du Canada, de 1840 à 1945</i> HIS-4103-2	1840-1896	La formation du régime fédéral canadien
	1896-1945	Les nationalismes et l'autonomie du Canada
<i>Histoire du Québec et du Canada, de 1945 à nos jours</i> HIS-4104-2	1945-1980	La modernisation du Québec et la Révolution tranquille
	De 1980 à nos jours	Les choix de société dans le Québec contemporain

3. Les compétences disciplinaires (*Suite*)

Exemples d'interprétation

1. Les causes de l'alliance franco-amérindienne de 1603 selon la perspective des Premières Nations.
2. L'importance du territoire pour expliquer la structure de l'économie dans les premières décennies de la colonie française.
3. Les conséquences de l'instauration du gouvernement royal sur gouvernance de la colonie.
4. Les retombées sociodémographiques de la Grande Paix de Montréal de 1701.
5. L'application des instructions métropolitaines par les premiers gouverneurs britanniques.
6. L'essor du commerce du bois dans la première moitié du 19^e siècle.

4. Le contenu disciplinaire

Le contenu disciplinaire du programme *Histoire du Québec et du Canada* est composé des éléments suivants :

- Les périodes de l'histoire du Québec et du Canada
- Les réalités sociales
- Les connaissances historiques
- Les concepts
 - * Les repères culturels
 - * Les techniques

4. Le contenu disciplinaire (*Suite*)

Les connaissances historiques

Connaissances et compétences se renforcent mutuellement : il est impossible d'envisager le développement de compétences sans l'acquisition et la mobilisation d'un ensemble de ressources, les connaissances étant au premier chef.

Les connaissances historiques :

- sont établies dans les limites des savoirs actuels sur les sujets abordés;
- servent tant la caractérisation que l'interprétation :
 - Selon la situation d'apprentissage et d'évaluation, un fait situé dans le temps et l'espace (caractérisation) peut constituer une cause, une conséquence, un élément de changement, un élément de continuité, etc.

4. Le contenu disciplinaire (*Suite*)

La précision des savoirs



Villes du Canada
a. Occupation du sol
b. Population urbaine
c. Esclavage
d. Centre administratif et culturel
e. Place publique

- Les précisions des savoirs ne contiennent ni verbes ni exemples.
- Les connaissances historiques ne sont ni hiérarchisées ni présentées en ordre chronologique.
- Les connaissances et les précisions sont interreliées et couvrent l'ensemble des aspects de société.
- C'est au regard de la connaissance historique qu'il faut comprendre les précisions.
- Les précisions abordent le changement : il faut se référer aux périodes/réalités sociales précédentes pour prendre en compte la continuité.
- Elles sont ponctuées de connaissances relatives à la géographie.

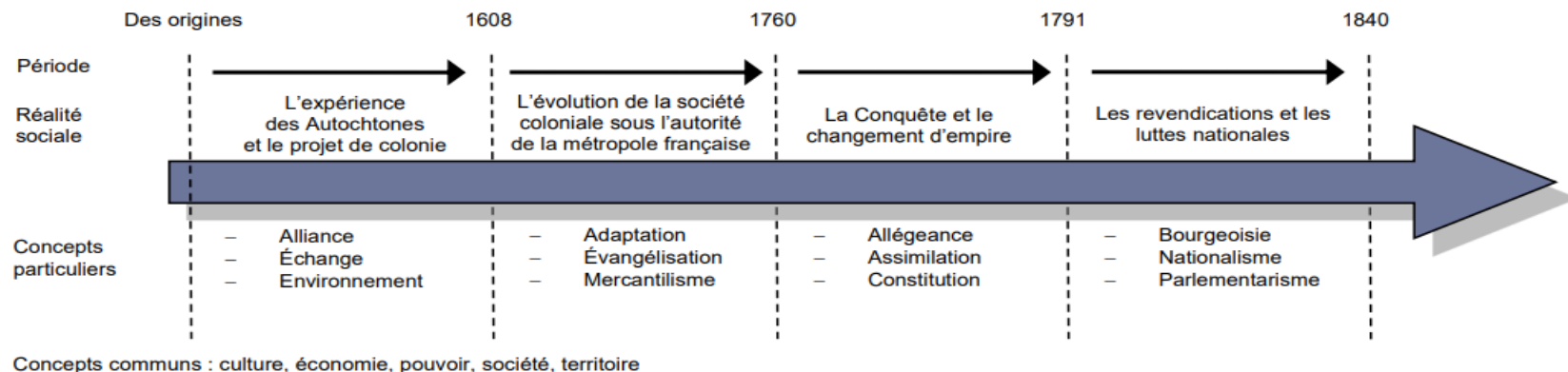
4. Le contenu disciplinaire (*Suite*)

La conceptualisation

- La conceptualisation est au nombre des habiletés évoquées dans la seconde visée.
- La conceptualisation est une habileté en soi.
- Une section du programme est consacrée à la conceptualisation.

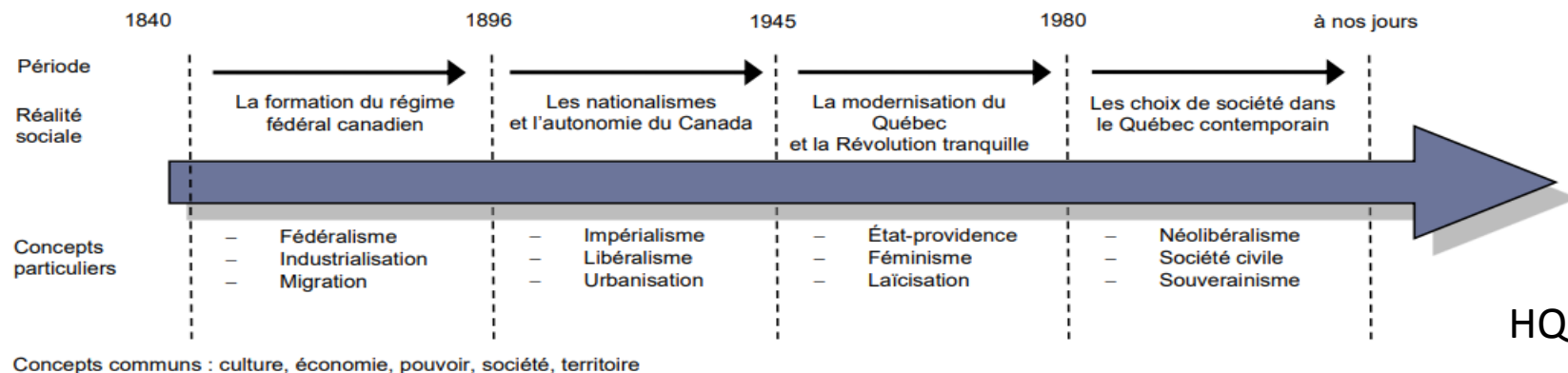
HIG-4101-2

HIG-4102-2



HIS-4103-2

HIS-4104-2



5. L'évaluation des apprentissages

Les apprentissages réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du programme *Histoire du Québec et du Canada* se rapportent essentiellement :

au développement et à l'exercice de **compétences**



au développement d'un ensemble de **savoir-faire**



à l'acquisition de **connaissances historiques**

5. L'évaluation des apprentissages (*Suite*)

Définition du domaine d'évaluation

DÉFINITION DU DOMAINE D'ÉVALUATION

Formation générale des adultes

Programme de la formation de base diversifiée

Histoire du Québec et du Canada

HISTOIRE DU QUÉBEC ET DU CANADA, DE 1760 À 1840

HIG-4102-2

Mai 2018

5. L'évaluation des apprentissages (*Suite*)

Rappelons que :

- la compétence **Caractériser** consiste à établir des faits, à les lier et à les décrire;
- la caractérisation se fait à l'aide de documents;
- peu importe la forme qu'elle prendra, une description de la période dont l'enseignant cherchera à établir la cohérence est attendue.



Critère d'évaluation : **Représentation cohérente d'une période de l'histoire du Québec et du Canada**

5. L'évaluation des apprentissages (*Suite*)

Rappelons que :

- la compétence **Interpréter** consiste à donner un sens à une réalité sociale et à l'expliquer;
- l'interprétation se fait à l'aide de documents;
- peu importe la forme qu'elle prendra, une explication de la réalité sociale dont l'enseignant cherchera à établir la rigueur est attendue.



Critère d'évaluation : Rigueur de l'interprétation

5. L'évaluation des apprentissages (*Suite*)

Les composantes des compétences sont autant de **savoir-faire** qui peuvent être travaillés et régulés isolément.

- L'évaluation des savoir-faire se fait à l'aide de documents.
- Elle se fait par le biais de la réalisation d'opérations intellectuelles.



Critère d'évaluation : **Utilisation appropriée de connaissances**

5. L'évaluation des apprentissages (*Suite*)

Les opérations intellectuelles :

- **Établir des faits**
- Situer dans le temps et dans l'espace
- **Dégager des différences et des similitudes**
- Déterminer des causes et des conséquences
- **Déterminer des changements et des continuités**
- Mettre en relation des faits
- **Établir des liens de causalité**

5. L'évaluation des apprentissages (*Suite*)

L'acquisition de **connaissances** historiques peut être régulée dans des activités décontextualisées.



Critère d'évaluation : **Maîtrise des connaissances**

Échéancier de réalisation

Formation sur les critères d'évaluation du programme d'études
Histoire du Québec et du Canada

- Québec : 20-21 mars et 1-2 avril 2019
- Montréal : 9-10 avril et 17-18 avril 2019

Formation sur les programmes d'études *Éducation financière*
et *Géographie régionale du Québec*

- Québec : 12 avril et 2 mai 2019
- Montréal : 9 et 10 mai 2019

Questions et échange

Marie-Hélène Girouard

Responsable des programmes d'études de l'univers social
Direction de l'éducation des adultes et de la formation continue

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 17^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-9754, poste 2409

Télécopieur : 418 528-8771

marie-helene.girouard@education.gouv.qc.ca

Éducation
et Enseignement
supérieur

Québec 